

## **SÉANCE DU 8 MARS 2010**

### **Acceptation provisoire de travaux**

On procède à l'acceptation provisoire des travaux d'éclairage décoratif rues Lionel-Groulx, Guillaume-Alarie et Marie-Victorin, secteur de Saint-Janvier, exécutés par l'entrepreneur Gérald Paquette, de même que d'autres travaux similaires d'éclairage, rues Lauzon et de l'Écume, secteur de Saint-Antoine, exécutés par la firme Lumidaire.

### **Acceptation finale de travaux**

On procède à l'acceptation finale des travaux d'asphaltage 2008, phase 1, de même que des travaux de construction de l'échanger 28, de l'autoroute des Laurentides.

### **Demande de subvention**

On demande à Mme Denise Beaudoin, députée du comté de Mirabel, d'octroyer à la Ville de Mirabel une subvention, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour l'exécution des travaux de pulvérisation, de chargement, de drainage et d'asphaltage d'une partie de la côte des Saints, sur une longueur approximative de 2 000 mètres. Lesdits travaux sont estimés à 400 000 \$.

### **Travaux d'asphaltage**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Desjardins, la soumission relative aux travaux d'asphaltage 2010, phase 1, pour un prix total ne dépassant pas 2 458 938,96 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Fourniture de sulfate ferrique**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Kemira Water Solutions Canada, la soumission relative à la fourniture de sulfate ferrique en solution, pour un prix total ne dépassant pas 43 502,03 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Conduite d'eau potable**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie à numéro 9088-9569 Québec inc., la soumission relative à une conduite d'eau potable boulevard de Saint-Canut, pour un prix

total ne dépassant pas 177 283,35 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Travaux de conciergerie**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Distinction services plus, la soumission relative aux travaux de conciergerie au CLSC du secteur de Saint-Augustin, pour un prix total ne dépassant pas 940 \$ par mois, soit un montant total de 9 549,22 \$, pour 2010, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Balayage de la chaussée**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entretiens JR Villeneuve, la soumission relative au balayage de la chaussée, année 2010, pour un prix total ne dépassant pas 455 \$ du kilomètre, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Aménagement d'aires de jeux**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Techsport, la soumission relative à l'aménagement d'aires de jeux au parc René-Lecavalier, secteur du Domaine-Vert Nord, pour un prix total ne dépassant pas 36 802,98 \$, incluant les taxes et les frais incidents. On accorde au même soumissionnaire, pour le même prix, la soumission relative à l'aménagement d'aires de jeux au parc Germaine-Guèvremont, secteur de Saint-Janvier. On accorde également à ce soumissionnaire, la soumission relative à l'aménagement d'aires de jeux au parc Joseph-Adélar-Godbout, secteur de Saint-Janvier, pour un prix total ne dépassant pas 89 362,51 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

De plus, on accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tessier Récré-Parc, la soumission relative à l'aménagement d'aires de jeux au parc Cardinal, secteur de Saint-Janvier, pour un prix total ne dépassant pas 15 150,02 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Fourniture d'une chargeuse-rétrocaveuse**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bock inc., la soumission relative à la fourniture d'une chargeuse-rétrocaveuse neuve, année 2010, pour un prix total ne dépassant pas 140 741,58 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Financement de travaux municipaux**

On autorise la signature d'une entente industrielle relative au financement des travaux municipaux d'assainissement des eaux, entre la Ville et Gestion Belmira.

### **Valorisation des matériaux secs**

La Ville prolonge le contrat intervenu avec Service de recyclage Sterling relatif à la valorisation des matériaux secs provenant des éco-centres de la Municipalité, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 30 avril 2011.

### **Enlèvement des déchets et gros rebuts domestiques**

On adopte le règlement 1761 qui vient modifier le règlement 1589 concernant l'enlèvement des déchets et des gros rebuts domestiques de même que la collecte sélective des matières recyclables dans le but d'interdire le dépôt de gazon coupé lors de l'enlèvement des déchets.

### **Commis au Service de trésorerie**

On embauche Mme Marie-Claude Lamy au poste de commis au Service de trésorerie, à compter du 9 mars 2010.

### **Postes de préposé et journalier-chauffeur**

On embauche MM. Jean-François Lachance, Jean-Philippe Gauthier et Jacques Robert aux postes de préposé et journalier-chauffeur aux parcs et terrains de jeux pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

### **Écoles de pilotage**

La Ville s'oppose à tout projet de transfert massif des écoles de pilotage d'avion de l'aéroport de Saint-Hubert ou autres vers l'Aéroport international de Montréal-Mirabel compte tenu, entre autres, que l'exploitation simultanée de plusieurs écoles de pilotage d'avion à l'Aéroport international pourrait représenter une contrainte additionnelle aux efforts jusqu'à maintenant déployés pour le développement industriel aéronautique du site aéroportuaire.